

## Communiqué de presse

Berne, le 26. juin 2025

### Fret ferroviaire

## La branche du trafic marchandises fait progresser l'attelage automatique numérique

**L'attelage automatique numérique (AAN) doit renforcer la sécurité, l'efficacité et la ponctualité du fret ferroviaire. Le développement de la technologie d'avenir pour la numérisation et l'automatisation du train de marchandises passe à l'étape suivante. La branche ferroviaire collabore au développement et à l'implémentation d'un projet commun.**

L'introduction de l'attelage automatique numérique (AAN) dans le fret ferroviaire devrait à l'avenir rendre le travail, actuellement pénible et long, sur et aux abords des voies, nettement plus sûr et moins pénible physiquement. Les progrès technologiques et les nombreuses données disponibles permettent d'améliorer considérablement la sécurité du matériel roulant. En adoptant la loi révisée sur le transport de marchandises fin mars 2025 par les Chambres fédérales, le Parlement a jeté les bases d'un fret ferroviaire plus numérique et plus automatisé en Suisse.

### Toute la branche ferroviaire soutient le projet

Aujourd'hui, le développement de cette technologie d'avenir s'accélère. L'ensemble du secteur ferroviaire est uni dans le développement et la mise en œuvre de l'AAN.

Le Parlement fédéral ayant fixé les conditions-cadres, la branche prend désormais le pilotage des opérations, en accord avec l'OFT. L'Union des transports publics (UTP), Swissrail en tant que représentant de l'industrie ferroviaire et l'Association des chargeurs (VAP) s'impliquent dans ce projet sous l'égide d'une organisation de projet commune. Ensemble, les acteurs souhaitent faire avancer le développement et la mise en œuvre de l'AAN. Les coûts de développement et d'essai des premiers trains d'essai avec AAN sont pris en charge par la branche et par des subventions de la Confédération. L'étape suivante consiste à déposer une demande de subvention auprès de l'Office fédéral des transports.

### Quatre sous-projets

La branche répartit les tâches en quatre sous-projets :

Le sous-projet 1 «Technique» porte sur le développement technique et l'homologation du train de marchandises numériquement automatisé avec AAN en vue de son utilisation sur les premiers trains d'essai commerciaux.

Le sous-projet 2 «Exploitation» porte sur l'élaboration de concepts d'exploitation pour le train de marchandises numériquement automatisé. Ces deux projets sont pilotés par CFF Cargo Suisse sur mandat de l'UTP.

Le sous-projet 3 «Déploiement» est dirigé par le VAP et comprend le déploiement coordonné de la nouvelle technologie sur les flottes immatriculées en Suisse.

Le sous-projet 4 «Infrastructure» porte sur la réalisation des adaptations d'infrastructure nécessaires sur les voies de raccordement et dans les gares pour l'utilisation du DAC (p. ex. heurtoirs). Ce sous-projet est également dirigé par CFF Infrastructure sur mandat de l'UTP, qui apporte son soutien en impliquant les gestionnaires de voies de raccordement privés.

### **La coordination européenne est essentielle**

L'introduction de l'AAN étant un projet européen, la coordination avec les organes européens joue un rôle important. Le futur train de marchandises numérique et automatisé doit pouvoir circuler au-delà des frontières, dans la mesure du possible sans obstacles. Pour la Suisse, les CFF assument cette fonction d'interface et entretiennent en permanence le transfert de connaissances avec leurs partenaires sur tout le continent.

La branche ferroviaire est consciente que l'introduction de l'attelage automatique numérique représentera un défi dans les années à venir. Mais tout le monde s'accorde à dire que cette innovation rendra le fret ferroviaire plus sûr, plus ponctuel et plus efficace à moyen terme.

---

## **Renseignements**

Ueli Stückelberger, directeur de l'Union des transports publics | 031 359 23 35 | 079 613 77 01  
Alexander Muhm, responsable Trafic marchandises des CFF | 051 220 41 11  
Bruno Galliker, porte-parole pour la suisse romande de l'UTP | 031 359 23 38



### **Légende de la photo:**

L'attelage automatique numérique (DAC) doit améliorer la sécurité, l'efficacité et la ponctualité du trafic marchandises. La branche ferroviaire collabore au sein d'un projet commun pour son développement et son implémentation. (photo: CFF)